QU’EST-CE QUE LES GROUPES DE PRESSION ET LE LOBBYING?

1. Choisis l’un des groupes de pression mentionnés aux pages 162 et 163 de ton manuel, puis réponds aux questions suivantes.

Nom de l’organisme choisi : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |
| --- | --- |
| **Questions** | **Réponses** |
| 1. Qui a fondé cet organisme? |  |
| 2. À quel moment? |  |
| 3. À quel endroit? |  |
| 4. Explique une action accomplie par cet organisme afin d’exercer des pressions sur le gouvernement. |  |
| 5. Présente l’enjeu en cause. |  |
| 6. Les parties (personnes) en présence. |  |
| 7. Les tactiques employées. |  |
| 8. Son action a-t-elle fait une différence ou fonctionnée? Explique pourquoi. |  |
| 9. Si tu avais dirigé cet organisme, qu’aurais-tu fait différemment? |  |
| 10. Qu’aurais-tu fait de la même manière? |  |

1. **Associe chaque élément de la colonne de gauche à la définition appropriée de la colonne de droite. Au besoin, consulte ton manuel aux pages 162 à 170.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **ÉLÉMENTS** | | **DÉFINITIONS** | |
|  | GROUPE DE PRESSION | **1** | Groupe de pression axé sur l’environnement. |
|  | SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER | **2** | Tentatives d’influencer les décideurs par la persuasion directe. |
|  | LOBBYING | **3** | Groupe organisé de personnes aux préoccupations et aux intérêts communs, qui s’efforce d’influencer les décideurs. |
|  | CAMPAGNE DE RÉDACTION DE LETTRES, PUBLICITÉ | **4** | Les groupes anti-tabac contre le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac. |
|  | CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA | **5** | Groupe de pression des travailleurs. |
|  | LOBBYISTE | **6** | Groupe de pression axé sur la santé. |
|  | GREENPEACE | **7** | Personne embauchée pour représenter les intérêts d’un lobby. |
|  | CAMPAGNE DE FINANCEMENT | **8** | Activités des lobbys. |
|  | DÉBAT SUR L’USAGE DU TABAC | **9** | Commanditaire de plusieurs événements culturels. |
|  | DU MAURIER | **10** | Activité de financement des groupes de pression et des lobbys. |

LES INDIVIDUS PEUVENT-ILS PROTÉGER LA DÉMOCRATIE?

1. **Encercle les réponses qui te semblent justes, en te reportant aux pages 171 à 176 de ton manuel.**
2. Tu peux faire connaître ton opinion aux élus de la façon suivante :
3. En leur écrivant.
4. En leur téléphonant.
5. En prononçant des discours.
6. Toutes ces réponses.
7. Parmi les moyens de faire connaître ton point de vue, il y a :
8. Le bénévolat au sein d’un organisme.
9. La contribution financière à un organisme de charité.
10. La participation à une campagne politique.
11. Toutes ces réponses.
12. Les gens se joignent à un groupe de protestation seulement lorsque :
13. Ils s’ennuient.
14. Ils sont riches.
15. Ils sont jeunes.
16. Aucune de ces réponses.
17. Souvent, un groupe de protestation :
18. Se présente aux élections.
19. Organise des manifestations sur la place publique.
20. N’existe que dans les villes.
21. Toutes ces réponses.
22. Au cours d’une manifestation, les participants peuvent :
23. Être armés.
24. Voter pour leurs candidats.
25. Montrer des pancartes.
26. Toutes ces réponses.
27. Les Raging Grannies protestent contre :
28. La pollution.
29. La pauvreté.
30. La coupe du bois.
31. Toutes ces réponses.
32. On entend par désobéissance civile :
33. Le refus d’obéir à des lois que l’on considère injustes.
34. L’assassinat de nos opposants.
35. Le fait de ne pas aller voter.
36. Toutes ces réponses.
37. La désobéissance civile soulève les objections suivantes :
38. Tous ne peuvent y prendre part.
39. Tous devraient voter.
40. Elle peut conduire temporairement au chaos.
41. Toutes ces réponses.
42. L’un des principes de la désobéissance civile consiste à :
43. Assumer la responsabilité de ses actes.
44. Être riche.
45. Être pauvre.
46. a et c.
47. La véritable désobéissance civile sous-entend que :
48. Tu ne feras aucun sacrifice.
49. Tu consens à agir sans tenir compte de tes valeurs afin de faire valoir une idée.
50. Tu es seul au combat.
51. Aucune de ces réponses.

*Source : Reproduction autorisée Les Éditions de la Chenelière inc. Feuille de révision 5-6 p.224, 5-4 p.242 et 5-5 p.243.*